



## COMMUNIQUE du 19 mars 2014

### Les organisations



- **AEPU** : Association des Enseignants-Chercheurs de Psychologie des Universités
- **AFPEN** : Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale
- **FFPP** : Fédération Française des Psychologues et de Psychologie
- **SE-UNSA** : Syndicat des Enseignants - UNSA
- **SFP** : Société Française de Psychologie
- **SNP** : Syndicat National des Psychologues
- **SNUipp-FSU** : Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des Ecoles et PEGC – FSU



se sont réunies le 19 mars 2014 **pour évoquer la situation des psychologues du premier degré. Il est urgent de donner aux psychologues du premier degré, une reconnaissance statutaire, à l'égal des psychologues du second degré (COPSY).**



En conséquence, les organisations signataires demandent avec insistance, pour tous les psychologues de l'Éducation Nationale, la mise en place rapide :



- d'un **statut de psychologue pour tous les psychologues de l'Éducation Nationale**, comme pour tous les psychologues de la fonction publique
- d'un **corps unique de psychologues de la maternelle à l'université**
- d'un **recrutement par concours, externe et interne, ouvert aux titulaires d'un master 2 de psychologie**, toutes spécialités, permettant de porter le titre de psychologue.



Avec l'appui et en accord avec les positions de l'**ACOP-F** (Association des conseillers d'orientation-psychologues de France) et du **SNES-FSU**.